

Fonds André Ryckmans a.s.b.l.

En guise de bilan : une histoire de 50 ans



Le Fonds André Ryckmans est une asbl de droit belge. Il est reconnu comme Organisation non gouvernementale de développement, agréé et subsidié par la coopération belge. Il est membre du Centre National de Coopération au Développement, 11.11.11, et d'Acoddev, la fédération francophone des ONG de développement. Il finance des projets sur ses fonds propres et en partenariat avec d'autres organisations belges et étrangères. Il est actuellement en partenariat avec l'ONG « Le Monde selon les femmes » pour ses projets Sud.

Le Fonds André Ryckmans a été créé en 1961 par des amis d'André Ryckmans, soucieux de prolonger ce qu'il avait entrepris en Afrique dans l'esprit qui l'aurait animé s'il avait survécu aux troubles de 1960 au Congo.

Tout au long de sa carrière de territorial, André Ryckmans a eu le souci de la promotion du peuple et de son développement en évitant de le couper de ses structures culturelles et sociales. C'est pourquoi les efforts du Fonds portent à la fois sur le développement économique, l'amélioration des conditions sociales et la culture. Un outil privilégié est l'appui à la formation. Il porte une attention particulière au rôle des femmes dans le développement communautaire.

Le Fonds appuie et finance, sur fonds propres, des projets de développement : il soutient des micro-projets dans différents domaines, notamment la formation et la sécurité alimentaire. Le développement culturel est également un de ses objectifs.

Depuis 50 ans, le Fonds André Ryckmans a appuyé près de 90 **projets ou microprojets** de développement. Il a aussi attribué 20 fois le « **prix André Ryckmans** » à une personnalité qui a travaillé pour le développement autonome de sa région ou de son peuple.

**Le Fonds André Ryckmans fêtera le 10 décembre cet anniversaire.
Il a reçu le Haut patronage de la reine Fabiola pour cette cérémonie.**

NOTRE DEVISE : Le développement est le plus beau nom de la paix

Sommaire :

• Histoire et objectifs du Fonds André Ryckmans

- Les projets du Fonds André Ryckmans pages 3 et 4
- La liste des prix attribués par le Fonds André Ryckmans. Page 5
- Les coordonnées et la composition du Fonds
- Merci

Notre action

Les projets de développement

Le Fonds finance des projets de développement, certains avec subsides, d'autres sur fonds propres. Souvent modestes, ils se situent en zone urbaine ou rurale. Les partenaires sont sélectionnés pour leur capacité à créer les bases d'un développement durable. Les projets rencontrent les besoins et les vœux des bénéficiaires, de sorte qu'ils puissent être reproduits en d'autres lieux ou par d'autres personnes.

Nous recherchons le développement socio-économique - notamment par le biais de la formation - et valorisons des initiatives à dimension culturelle.

Le prix André Ryckmans

Ce prix d'un montant de 2.500 € est décerné tous les deux ans à une personne ou une organisation qui s'est particulièrement distinguée dans une action envers la promotion humaine de son peuple.

Nos objectifs

Appuyer et renforcer des processus de formation, en faveur des populations au Sud, propices à renforcer leurs capacités de revendication et d'action collective.

Appuyer et renforcer des processus de reconnaissance et de valorisation positive de l'identité culturelle de populations au Sud, propices à leur insertion créative, positive et appropriée dans la société; et en particulier les groupes de femmes.

Offrir et renforcer les opportunités d'information, d'échange et de partage, qui conduisent à une reconnaissance des luttes menées par des populations du Sud et à un engagement actif et solidaire de populations du Nord.

Participer à des actions collectives d'interpellation des autorités politiques et économiques, en faveur d'une société plus juste et d'une vie plus digne pour tous.

Contribuer à fournir les outils nécessaires pour le développement socio-économique autonome et améliorer ainsi le niveau de vie des familles.

40 projets en Afrique, 18 en Amérique latine, et 1 au Liban

15 projets subsidiés par la coopération belge et 4 par la région wallonne. Les autres aidés par les dons, par le 11.11.11 ou sur fonds propres.

41 Projets socio-économiques ou agricoles, 10 projets culturels et 8 projets humanitaires

3 lauréats du prix
André Ryckmans

José Mpundu

Claude Malonga

Elise Muhimuzi



Les lauréats du prix André Ryckmans

1963 : Mme Anne-Marie VERWILGHEN, médecin à YASA (Kwilu, Congo), pour son travail d'éducation dans l'hôpital et à l'école d'infirmière annexée

1965 : Père Bernard VAN DEN BOOM pour son travail d'encadrement de jeunes à Kenge et à Kinshasa et en particulier pour la création de la troupe des petits chanteurs et danseurs de Kenge (Congo)

1967 : Frère Henri VAN MOORSEL pour son remarquable travail de fouilles et de recherches sur la préhistoire du Bas-Congo

1970 et 1972 : Docteur Jacques COURTEJOIE (prix double) pour son travail d'éducation sanitaire et en particulier pour les brochures et boîtes à images conçues dans l'atelier de Kangu (Mayombe, Bas-Congo)

1974 : Docteur Dia SEVEREYNS pour son travail en matière de soins médicaux primaires et la création d'un réseau de dispensaires à Potosi en Bolivie.

1977 : Soeur Claire FRANÇOIS pour le réseau d'assistants sanitaires et de petits dispensaires créés à Madagascar

1980, 1982 et 1984: Mr Muelanzambi BAKWA (prix triple) pour le travail de traduction et d'interprétation d'un millier de proverbes judiciaires Kongo recueillis par A. Ryckmans entre 1955 et 1960. Ce travail fut en outre financé par le Fonds André Ryckmans, et l'ouvrage publié aux éditions L'Harmattan à son profit

1986 : Frère Jules TAMINIAUX pour son dispensaire de Goma (Kivu, Congo) et en particulier sa compétence dans les soins aux brûlés

1988 et 1990 : les Docteurs NZILA et BOLA (prix double) pour leur travail dans les Centres de santé primaires de Gemena et de Pawa (Congo)

1993 : Monsieur Claude DEBEHAULT pour son travail en faveur des indiens du Costa-Rica et en particulier pour la protection juridique des réserves naturelles habitées par ces populations.

1996 : Mme Clémentine FAÏK pour son travail en matière culturelle africaine qu'elle poursuit dans l'asbl.CILTADÉ qu'elle a créée et pour ses publications

1998 : Mgr TABAN, pour son soutien au développement de sa région du Sud Soudan

2000 : Abbé José MPUNDU de Kinshasa pour son travail en faveur de la démocratie et des droits civiques et en particulier pour son action en faveur des droits humains

2002 : Mama NSONA pour son travail auprès des enfants de la rue à Kinshasa

2004 : Hilzete SOUZA BRITTO pour son travail de formation avec les adolescent-es de Salvador, Bahia (Brésil)

2006 : Elise MUHIMUZI pour le travail de formation et d'encadrement du Conafed, réseau de femmes au Congo

2008 : Claude MAKONGA (Maniema, Congo) pour le projet intégré de développement de l'agriculture, de reconstruction de l'habitat et l'alphabetisation des femmes .

2010 et 2012 : Clorinde Zéphir et Jacques Van der Stichele pour leur action en Haïti en faveur des femmes et des enfants abandonnés.



Le 10 décembre 2011 à Waterloo, le FAR fête ses 50 ans.

Ce jour là, le prix leur sera remis officiellement

Pour nous atteindre :

NOS COORDONNEES

38 avenue Maréchal Ney,
1410 Waterloo
Belgique

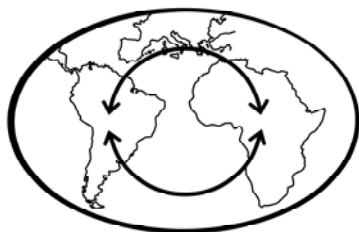
☎/☎ : 32(0)2.354.85.03

Courriel : ryckmans.far@skynet.be

site Web : far-ryckmans.org

BE21-000-0190026-03

BE34-271-0122666-90



Nos garanties

Le Fonds André Ryckmans dispose d'un capital constitué depuis 1960 par des dons reçus au moment de l'indépendance. Il est alimenté par de nombreux donateurs et par des subsides venant de la coopération belge (gouvernement fédéral, pouvoirs locaux ou subsides des régions) et aussi du CNCD (11.11.11). Merci à eux !

Il est contrôlé par les pouvoirs subsidants et les comptes sont déposés annuellement à la Banque nationale ou au tribunal de commerce de Nivelles.

Le Fonds est soumis aux lois sur les asbl. Il est agréé par le Ministère des Finances en vue de la délivrance des attestations fiscales.

Il est membre du CNCD (11.11.11) et d'Acoddev

Pour en savoir plus (projets, budgets, etc.) regardez notre site

EN SOUVENIR : Monseigneur Kimbondo, Antoine Saltraint, Paul Herinckx, Etienne van Campenhout

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier toutes les personnes qui ont créé, soutenu ou aidé les projets du Fonds André Ryckmans depuis 50 ans.

- Les membres fondateurs
- Les membres de l'assemblée générale et du conseil d'administration qui apportent expérience et conseils
- Surtout les partenaires dans chacun des projets qui nous apportent leurs initiatives, leurs projets, et sont à la base de la collaboration. Mais aussi qui, fidèlement, remettent leurs rapports, donnent les informations nécessaires, gardent un contact avec nous à travers les années
- Les personnes — nombreuses — qui ont aidé souvent bénévolement l'asbl pour l'informatique, le travail administratif, la comptabilité, etc.
- Les bénévoles qui viennent ponctuellement pour envoyer cette revue ou les attestations fiscales.
- Et aussi aux donateurs nombreux qui nous font confiance. Tout spécialement à ceux - nombreux - qui soutiennent André Seutin, André Delzelle et les différents projets au Congo. dans les groupes d'appui.

Composition de l'assemblée générale

Présidente	Geneviève RYCKMANS
Administrateur délégué	Michel van RAEMDONCK
Commissaire aux comp-	Patrick LEURQUIN
administratrice	Hélène RYCKMANS
administrateur	Daniel RYCKMANS
administrateur	Claude LECHAT
administratrice	Isabelle LEJEUNE
	Pierre DAVELOOSE
	Jacques DEBILDE
	Françoise LAMBINET
	Henri SANTKIN
	Antoine Benoit SAINTRAIT
	Marcel JANSSENS
	Liliane COOMAN
	Pierre RYCKMANS